

Questionnaire de la CFDT - Réponses de Rachida DATI
Samedi 15 février 2020

Participation

- 1) Comment assurez-vous la participation effective des Parisiens à la vie citoyenne, notamment ceux qui rencontrent des difficultés logistiques et financières ?**

Les Mairies d'arrondissement doivent être largement ouvertes à leurs habitants et proposer, comme je le fais dans le 7^e, une programmation et une animation de qualité. Avec les associations, elles permettent de déceler les habitants qui sont en difficulté afin de s'adapter et de les intégrer à la décision.

- 2) Dans quelle mesure comptez-vous développer et soutenir les actions menées par les Conseils de Quartier ?**

Je souhaite leur donner une réelle vocation, celle de participer à l'élaboration des projets qui concernent l'espace public. C'est ainsi que je procède dans le 7^e depuis plusieurs années avec de vrais résultats, particulièrement en matière d'urbanisme.

C'est en donnant de la confiance et des responsabilités aux conseillers de quartier que l'on dynamisera ces enceintes.

- 3) Quelle compétence, moyens et autonomie souhaitez-vous donner aux maires d'arrondissement ?**

Notre projet associera les maires d'arrondissement au pilotage des actions de propreté et de sécurité sur leur territoire. Par ailleurs, il est indispensable de conforter leur rôle d'intermédiaires avec les citoyens en les associant réellement à tous les projets d'aménagement.

- 4) Comment associez-vous davantage les citoyens à la politique sociale de la Ville (petite enfance, handicap, aides sociales) ?**

C'est un rôle essentiel du monde associatif qui apporte sa touche humaine à ces enjeux. La mairie accompagnera ces acteurs engagés sur les questions sociales telles que la petite enfance, le handicap ou l'aide aux personnes âgées. Mais attention : je souhaite en faire des partenaires, et non des prestataires comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

Les agents de la Ville ont un savoir-faire et des qualifications pour prendre en charge ces situations.

5) Quelles sont vos priorités et leur traduction budgétaire vis-à-vis des associations parisiennes ?

Ma priorité est d'exercer aux mieux les compétences de la Ville, en me basant sur ses agents. Les associations qui interviennent dans le domaine de la solidarité, de la culture et du sport auront bien évidemment mon soutien.

6) Quelles nouvelles formes de participation citoyenne envisagez-vous ?

Les Maires d'arrondissement seront chargés de s'appuyer davantage sur leurs conseils de quartier pour mieux travailler leurs mesures et propositions. Nous devons également travailler sur le numérique pour permettre à ceux qui sont moins disponibles en soirée de pouvoir contribuer à leur vie de quartier.

Égalité d'accès des territoires dans l'accès à l'éducation et à la culture

1) Pouvez-vous nous détailler votre projet visant à réduire les inégalités sociales ?

Nous souhaitons aider les classes moyennes à rester à Paris. Des crèches aux cantines, les tarifs ont lourdement pénalisé les classes moyennes. La politique de logement social a aussi joué un rôle dans cette fracture sociale à Paris. Dans les 13^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, le taux de logements sociaux tourne autour de 35%-40%. Les populations les plus défavorisées ont été logées dans des conditions indignes. Les achats de logements existants par préemption dans les arrondissements plus riches ont tiré les prix vers le haut, et déstabilisé notre marché immobilier. C'est pourquoi nous souhaitons nous recentrer sur le logement intermédiaire destiné aux classes moyennes, ciment de la cohésion sociale de Paris.

Je créerai le chèque « Paris d'avenir » pour les familles résidant à Paris et souhaitant déménager à l'arrivée du premier enfant. Il s'adressera aux familles parisiennes qui ne sont pas prioritaires pour le logement social mais qui entrent dans la catégorie des bénéficiaires du logement intermédiaire.

2) Comptez-vous établir une cartographie des problématiques sociales (accès culture, réussite scolaire...) afin d'octroyer des moyens supplémentaires ?

Les problématiques sociales ne trouvent pas toujours une solution avec davantage de moyens mais avec des ressources et des leviers mieux utilisés. Nous devons notamment nous appuyer sur le bénévolat et les actions sociales de la société civile dans l'accès à la culture, l'accompagnement scolaire. Nous ouvrirons davantage de bibliothèques soir et week-end pour encourager la lecture, fondement de la culture et du savoir.

3) Quelles mesures comptez-vous prendre pour scolariser tous les enfants de 3 ans sur le territoire parisien ?

Le taux des scolarisés dès 3 ans n'atteignait que 93 % à Paris en 2018 contre 98% en France. Les études montrent pourtant, sans ambiguïté, que la maternelle profite aux enfants qui la fréquentent régulièrement dès 3 ans, surtout ceux issus des milieux les plus modestes. Tout doit être fait pour faciliter la vie des parents qui ont des difficultés à envoyer leurs enfants à la maternelle. Il y a aussi la nécessité de convaincre certains parents qu'il vaut mieux que les enfants aillent à l'école que d'être gardé à la maison. Les taux de scolarité sont très inégaux en fonction des arrondissements.

4) Quel rôle et quelles mesures comptez-vous prendre afin d'améliorer l'orientation des jeunes parisiens (présentation des métiers par les missions locales, évolution du rôle des missions locales, CIDJ...) ?

L'orientation doit être assurée par les formations et les professions elles-mêmes. La mairie aura à cœur de faciliter les rendez-vous entre les élèves et des acteurs qualifiés pour cette mission. Nous encouragerons par ailleurs l'alternance et les ponts entre l'entreprise et l'école, en particulier à destination des enseignants.

5) Quelles démarches culturelles innovantes comptez-vous mettre en place pour toucher les Parisiens les plus éloignés de l'offre culturelle parisienne ?

La culture est un facteur de rayonnement et d'attractivité mais aussi ce qui permet que la condition sociale ne soit pas un déterminisme. L'accès à la culture doit être facilité pour tous les enfants parisiens : avec la suppression du tirage au sort pour l'entrée au conservatoire et des équipements culturels dans tous les arrondissements. Enfin Paris possède des équipements qui doivent être plus ouverts aux Parisiens les plus modestes.

Lutter contre les discriminations

1) Quels engagements prenez-vous pour informer et orienter les Parisiens des dispositifs existants dans la lutte contre toutes les discriminations ?

Nous mènerons cette lutte par l'éducation et par le soutien à une politique pénale ferme. Les grandes villes, et Paris plus que les autres encore, ont toujours été de formidables lieux d'émancipation. Moi qui ai pu me réaliser sur les plans personnel comme professionnel à Paris, je ne peux me résoudre à voir qu'aujourd'hui, la liberté y est menacée. Pas une semaine sans une agression raciste ou antisémite. Pas un jour sans une agression sexiste. Et malheureusement pas un jour non plus sans une agression homophobe ou transphobe. Les agents de police municipaux recevront une formation spécifique pour contrer les agressions à caractère discriminatoire (en raison du genre, de la religion, de l'origine). Des référents dédiés seront instaurés dans tous les arrondissements de la capitale.

2) Quelles actions de formation et de sensibilisation mettrez-vous en œuvre à destination des agents publics de la Mairie de Paris ?

Je souhaite avant tout leur ouvrir un réel parcours de formation, qui leur permette de gagner en compétence tout le long de leur carrière. La situation semble en effet trop souvent figée, ce qui participe à la démobilité voire à un certain mal-être.

3) Quelles sont vos priorités en matière de lutte contre les discriminations (adaptation des locaux publics aux personnes handicapées), y compris dans vos futurs recrutements ?

Les locaux publics sont très souvent en retard dans l'accueil des personnes handicapées. Mais le retard va bien plus loin. La mairie de Paris conçoit tous ses aménagements pour des jeunes en bonne santé. Être aveugle n'est plus seulement un handicap mais un risque avec le chaos dans la gestion des mobilités (trottinettes, passages piétons peu respectés...) et l'état de délabrement de nos voiries. Les grandes stations de métro et celles du RER ne leur sont absolument pas accessibles. Quant aux bus, les nouveaux dessins avec couloir de vélo les ont souvent oubliés. L'arrêt de bus lui-même n'est plus accessible car il faut enjamber des murets de voies intermédiaires. L'embauche de PMR et la coopération avec les associations spécialisées sont plus que jamais nécessaires.

1) Comment comptez-vous loger durablement les réfugiés statutaires ?

Il faudra mieux accompagner les associations qui se chargent de leur donner des cours de français et de les former en fonction de leurs qualifications initiales afin qu'ils soient rapidement autonomes. Les réfugiés ont une carte de 10 ans et relèvent du droit commun. Il faut éviter la concurrence des publics et il n'est pas certain que le mieux pour eux est de rester dans Paris.

2) Envisagez-vous la réquisition de logements vides pour y loger les migrants ?

Non. Les migrants illégaux n'ont pas vocation à rester à Paris dans des difficultés à la fois pour eux-mêmes et pour les riverains qui subissent les conséquences des campements sauvages. Il y a la nécessité de maîtriser les flux migratoires et de reconduire ceux qui n'ont pas vocation à rester pour mieux aider ceux à qui la France accorde une protection.

3) Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre concernant la prise en charge des mineurs isolés ?

Nous nous appuyerons sur les associations dédiées à cette cause et agirons en concertation permanente avec l'État. Nous trouverons ensemble des solutions d'hébergement rapides pour les prendre en charge au nom de la protection de l'enfance. Ensemble, nous devons faire une évaluation sociale (état civil, composition familiale et présence éventuelle de certains membres de la famille en France, conditions de vie dans le pays d'origine...) des mineurs concernés. Par ailleurs nous collaborerons avec l'Etat et les autres départements en ce qui concerne la reconnaissance de minorité. Paris ne doit devenir le refuge de migrant déjà reconnu majeur ailleurs mais qui espère qu'à Paris ils seront en capacité d'échapper à un contrôle rigoureux de minorité.

4) A l'instar de « La Bulle » dans le 18^{ème}, quels dispositifs innovants comptez-vous mettre en œuvre pour accueillir les migrants ? L'utilisation des zones dites « intercalaires » est-elle envisageable ?

L'idée, bonne sur le papier, n'a pas survécu aux difficultés qu'un tel centre soulève. Un lieu d'accueil de cette nature pose de grosses questions de sécurité. Les tensions et rixes entre migrants nécessitent une présence renforcée de la police. La porte de la Chapelle est devenue un point de fixation des campements sauvages depuis cette « expérience ».

Malgré leur démantèlement régulier, ils reviennent inlassablement. Entre les batailles rangées, la délinquance de survie et la proximité avec les trafics de drogue, ces zones voient les commerces et fuir et la peur s'installer. Les habitants ne supportent plus ce chaos et cette misère. Il faut surtout que l'Etat augmente les places d'hébergement en région pour que Paris cesse d'être la région où arrive un demandeur d'asile sur deux.

Organiser les mobilités durables

1) Comment envisagez-vous le partage des voies de circulation et des places de stationnement ?

Nous définirons un schéma global de mobilité avec des experts, en partenariat avec les communes limitrophes et les maires d'arrondissement pour faire de Paris une ville fluide et ouverte. La priorité est de mettre un terme à l'anarchie entre voies de vélo, trottinettes isolées et piétons qui doivent se sentir en sécurité.

Les places de stationnement en surface seront conservées dans leur ensemble et les bailleurs comme les entreprises seront incitées à développer des rangements pour les vélos et l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides.

2) Comment concilier une ville sans voiture à l'horizon 2024 avec l'exigence de mobilité des Franciliens dans Paris ?

Il n'est pas question de supprimer la voiture à l'horizon 2024 ! Son absence serait désastreuse sur le plan social, économique et culturel pour une ville aussi riche et dense que Paris.

3) Comment comptez-vous adapter l'offre de transport pour répondre au développement des horaires atypiques ?

Nous travaillerons avec la région, qui a la compétence d'organiser et de financer les transports en commun, pour étendre éventuellement les horaires de fonctionnement de nos lignes. Mais cela devra s'accompagner également d'un renforcement de la sécurité.

4) Comment envisagez-vous de répondre aux besoins des PMR ?

Nous devons rendre les grandes stations accessibles aux PMR : RER, nœuds RATP. Nous nous inspirerons de ce qu'ont fait d'autres grandes villes européennes en partenariat avec des associations spécialisées. Un adjoint aux questions PMR devra être associé à tous les aménagements urbains afin de confirmer leur bonne adéquation à leur mobilité.

Encourager le développement durable et mener la transition environnementale

1) Comment comptez-vous mener vos politiques publiques afin de réduire la consommation excessive sur les ressources terrestres par rapport aux ressources produites sur le territoire parisien (denrées alimentaires, bâtiments et panneaux solaires, amélioration de la qualité de l'air, gestion des déchets) ?

Il n'y a pas de politique de mobilité à la Ville de Paris, mais une politique de congestion. Anne Hidalgo a inventé les embouteillages de jour comme de nuit.

Nous savons que Paris ne va pas se transformer en ville solaire, ni en champs de blé. En revanche, nous pouvons encourager les circuits courts et de saison pour les aliments de nos écoles, comme je le fais dans le 7^e, et l'achat d'énergie propre (nucléaire ou renouvelable).

Il y a également des mesures fortes à prendre en matière de logistique urbaine, je suis en train d'affiner ces propositions avec des experts. Par ailleurs mes propositions pour la rénovation des logements participent d'une maîtrise de la consommation d'énergie.

2) Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en œuvre afin de concilier développement de logement social et accroissement de la nature en ville ?

Nous mettrons fin à la densification et stopperons les grands chantiers de construction lancés sans vision, dans un amateurisme punitif pour les Parisiens. Paris a besoin de respirer et d'utiliser ses espaces libres pour construire des squares et des jardins. La nature en Ville, elle est toujours organisée : je ne crois pas aux forêts urbaines.

Nous avons des parcs, nous avons des bois qui doivent être propres et entretenus. Les bois de Vincennes et de Boulogne actuellement abandonnés à la prostitution, aux trafics et aux migrants et SDF. Il est temps de rendre ces bois aux Parisiens afin qu'ils puissent s'y balader en famille en toute tranquillité. Nous pourrons à nouveau profiter de ces deux beaux poumons de Paris.

3) Quel engagement prenez-vous quant à la performance environnementale des logements sociaux ?

Nous ferons de la performance énergétique des logements sociaux une priorité pour limiter la facture énergétique de ses locataires. Cet effort aura un impact financier favorable pour les familles, les bailleurs sociaux, ainsi que sur l'empreinte carbone de notre capitale. Je

suis au novation desfavorable à des constructions en filière sèche (pierre, bois) pour une excellence architecturale et environnementale.

4) Quels outils comptez-vous déployer afin de faire participer les entreprises à la transition environnementale ?

Encourageons-les à poursuivre leur engagement en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale et tirons-en les leçons à la mairie de Paris.

5) Quels moyens comptez-vous mettre à la disposition des élèves parisiens, dès l'école maternelle, pour les éduquer aux enjeux de développement durable ?

Les scolaires sont de plus en plus sensibles à ce sujet et avec eux les Parents. Je mettrai en place des ateliers de nutrition pour sensibiliser les enfants à une alimentation durable et à la cuisine des fruits et légumes de saison. Tout cela pendant les temps périscolaires, la ville n'a pas à intervenir sur le contenu des temps scolaires.

6) Comment associez-vous les citoyens au développement des équipements connectés et à la lutte contre leurs nuisances ?

S'il y a bien une nuisance qui est pleinement avérée aujourd'hui, c'est celle de l'exposition aux écrans pour les enfants. Elle entraîne des troubles de l'attention et de retards de développement, particulièrement chez les plus jeunes. Il est indispensable, a minima, de mieux informer les parents sur les conséquences de cet usage des écrans. Je lancerai une campagne sur ce thème et je multiplierai l'offre d'activités à destination des enfants pour offrir aux parents une alternative aux écrans.

Proposer des solutions de logement

1) Comptez-vous, mettre fin à ces départs et permettre à ces populations de se loger dans chacun de ces arrondissements ?

Les classes moyennes partent d'abord en raison du coût de la vie à Paris, mais aussi parce qu'ils savent qu'ils voient leurs qualités de vie se dégrader.

La Ville de Paris a multiplié les inégalités et de trop nombreux quartiers sont laissés à la dérive : leur environnement est sale, l'insécurité croît.

Les familles qui sont parties attendent une mairie qui offre des services dignes de ce nom aux résidents, et qui ne les matraque pas sur les tarifs.

Il est nécessaire de s'attaquer au sujet de la vacance dans les logements. Ils représentent autour de 8% du parc soit plus de 110 000 logements. Je souhaite à ce titre agir, comme je le fais toute l'année dans le 7^e, pour déminer les contentieux entre les locataires et les propriétaires. Je veux que le propriétaire arrête d'avoir peur de son locataire, je veux que le locataire arrête d'avoir peur de ne jamais être assez bien pour son propriétaire.

2) Quelle position adoptez-vous quant à la location saisonnière de courte durée et comment gérez-vous ses conséquences ?

C'est une évidence à Paris, Airbnb, a contribué à une raréfaction de l'offre de logement dans le parc locatif privé, dans des proportions qui ne sont pas négligeables. On estime que les locations de meublés touristiques représentent aujourd'hui jusqu'à 20% de l'offre locative globale dans le privé, soit 60 000 annonces.

Cela contribue largement à la difficulté de trouver un logement à Paris. La plateforme, et ses concurrents, ont fait beaucoup de mal aux petits hôteliers mais aussi par voie de ricochet, aux commerces de proximité : dans des quartiers transformés en dortoir géant, ils périssent, et nos rues s'uniformisent. Ce n'est bon pour personne.

Aussi je suis pour un encadrement strict, particulièrement dans le centre de Paris qui est en train de se transformer en centre commercial à ciel ouvert.

3) Comptez-vous maintenir ou faire évoluer les règles d'encadrement des loyers ?

L'encadrement des loyers est une mesure de court terme, qui peut se révéler contre-productive dans le long terme. Il faut faire attention à ne pas déstabiliser le marché immobilier et augmenter avec cette mesure le nombre de logements vides.

4) Quels dispositifs comptez-vous mettre en œuvre pour loger les étudiants, les apprentis et les travailleurs pauvres ?

Près d'un logement sur quatre est un logement social. Nous voulons donner la priorité au logement de policiers, d'infirmières, de puéricultrices de crèche et de professions au service des Parisiens. Nous soutiendrons la création de résidences étudiantes, comme je l'ai fait dans le 7^e arrondissement avec des résultats probants : suite à la vente des anciens locaux du Conseil Régional, c'est plus d'une centaine de logements étudiants qui seront créés

5) Constatant la demande croissante de logements, quelle est votre position quantaux 10% de logements vacants dans Paris ?

Une partie d'entre eux ne sont vacants que très temporairement, entre deux locations. D'autres nécessitent des travaux de rénovation coûteux pour lesquels ils ne disposent pas toujours des moyens nécessaires. Enfin, des propriétaires ont peur des impayés. Une médiation plus active des mairies pour résoudre les situations difficiles, et une meilleure protection des bailleurs face aux mauvais payeurs devraient soulager les propriétaires et les encourager à remettre leur bien en location.

6) Quels engagements et quels moyens mobiliserez-vous pour le logement des personnes sans abri dans Paris ?

Le nombre de personnes sans-abri a été évalué à 3.550 à Paris. Une multitude de cas spécifiques nécessitent des approches différentes qui vont des soins psychiatriques à la réinsertion sociale en passant par le relogement. Tous ces acteurs travaillent aujourd'hui dans leur coin. Je souhaite que nous rétablissions une réelle chaîne de l'insertion qui aille de l'attribution d'un logement sans condition sur le modèle du concept « Housing First » à un travail de réinsertion, en facilitant notamment l'accès des entreprises qui s'y dédient aux marchés de la Ville de Paris. Enfin je rappelle que selon les études du Samu social une grande partie de ses sans abris sont des sans-papiers que l'État se doit de reconduire.

Encourager la création et la qualité de l'emploi

1) Quelle est votre analyse, notamment à long terme, sur l'évolution des métiers et des activités à Paris ? Et quel pourrait être le rôle de la ville en la matière ?

Notre ville rayonne dans le monde par l'excellence de ses activités dans la création culturelle, la finance, l'artisanat d'art, le luxe et les nouvelles technologies pour ne citer qu'eux. Nous allons préserver ce qui fait la force de cette ville : l'attrait d'une élite mondiale pour cette place dans la compétition internationale, pour son art de vivre, son cosmopolitisme, la diversité de ses communautés et sa position centrale en Europe.

Notre projet rétablira la qualité de vie (propreté, sécurité, embellissement des aménagements) et la fluidité de la mobilité à Paris. Les quartiers d'étudiants chercheurs doivent continuer à attirer les talents du monde entier. Nous devons travailler les atouts de notre belle capitale pour rester attrayants, d'autant qu'un effort de rattrapage s'impose après ces dernières années.

2) Quel type d'actions comptez-vous mener visant à lever les obstacles dans l'accès à l'emploi pour les Parisiens qui en sont privés ?

L'accompagnement des moins qualifiés peut s'avérer décisif pour rédiger un CV, connaître les codes de l'emploi. Des associations réalisent un travail important sur ce terrain. La formation reste quant à elle la clef de l'employabilité, la mairie soutiendra tous les projets d'écoles professionnelles dans cette perspective. La mairie réunira ces différents acteurs du retour à l'emploi afin de coordonner leurs efforts.

3) Quelle politique d'ouverture des établissements (bibliothèques, crèches...) et commerces (touristiques ou de proximité) le dimanche comptez-vous mettre en œuvre ?

Chaque arrondissement devra ouvrir certaines bibliothèques le dimanche afin de favoriser l'accès à la lecture en particulier des plus jeunes, des scolaires. Mais aussi de répondre à une demande forte des étudiants. Nous sommes favorables à la liberté des commerces d'ouvrir soir et dimanche, surtout si cela s'applique aux commerces individuels de quartier et non seulement aux grandes marques qui bénéficient de cet atout dans les zones touristiques. Mais il sera indispensable que les salariés soient d'accord, et ensuite qu'ils soient payés en conséquence.

4) Quelles sont les grandes lignes de votre politique en matière d'emploi et de conditions de travail proposées au dialogue social avec les représentants de la mairie de Paris (lignes directrices GPEEC, accord QVT) ?

La réorganisation des services municipaux passera bien évidemment par l'installation d'une vraie direction des ressources humaines et la simplification des strates hiérarchiques. Nous investirons dans l'amélioration du niveau de qualification des agents municipaux, dans des équipements plus performants afin de susciter une réelle adhésion au projet de la mandature. Nous comptons nous appuyer sur leurs représentants syndicaux pour établir un dialogue constructif et y parvenir ensemble.

5) Pour quels activités et métiers au sein des services parisiens reconnaissez-vous la pénibilité et comment comptez-vous prévenir l'exposition aux risques professionnels pour les concernés ?

Les critères peuvent être le travail en souterrain, le travail de nuit, etc. Ce sera un point important à discuter avec les représentants syndicaux et les agents eux-mêmes.

Garantir l'accès pour tous au bouclier des services publics

1) Comment comptez-vous améliorer l'accueil et l'orientation de tous les Parisiens vers les services publics, notamment à travers le développement des maisons de service au public ?

Les Mairies d'arrondissement sont l'échelle pertinente pour orienter les Parisiens vers leurs services. Je souhaite mettre un terme à la dynamique de centralisation qui est à l'œuvre depuis plusieurs années. Je souhaite leur donner les moyens d'assurer pleinement leur rôle d'accueil des citoyens : ce sont elles nos maisons du service public.

On ne peut pas tout faire derrière un écran. Je l'entends tous les jours à la Mairie du 7^e : les Parisiens comme les habitants demandent davantage de contact humain.

2) Quelles missions de service public estimez-vous comme prioritaires, avec quels moyens comptez-vous assurer ces missions ?

La sécurité et la propreté sont mes priorités. Les Parisiens sont dépossédés de leur espace public, et de plus régulièrement les deals et les passes s'invitent jusque dans les parties communes et sur les paliers.

Le sentiment d'insécurité s'est invité partout et le manque de détermination de l'exécutif actuel rend également difficile le travail des agents, qui sont les premiers à intervenir pour nettoyer un trottoir, ou pour aider ceux qui sont dans la précarité.

Je souhaite travailler à moyen constant, mais en réorganisant les services en profondeurs, ce qui permettra à chacun de travailler mieux et plus efficacement. Mes adjoints seront impliqués dans le fonctionnement quotidien des services.

3) Comment comptez-vous renforcer la sécurité des Parisiens ?

Je créerai une police municipale armée et formée pour lutter contre la délinquance du quotidien et sécuriser l'espace public. Paris est aujourd'hui la seule des 10 plus grandes villes de France à ne pas disposer d'une police municipale.

3400 agents seront sur le terrain pour lutter contre la délinquance du quotidien. J'aurai également recours à la sécurité privée pour assurer des missions précises, telles que la surveillance et la protection de certains sites sensibles ou bâtiments publics. Ce recours se fera bien évidemment sous le pilotage et l'encadrement strict de la puissance publique.

Déchargées des missions qui ne relèvent pas de son corps de métier, la police municipale pourra se concentrer sur ses vraies missions, notamment l'investigation, l'interpellation et le démantèlement de réseaux.

4) Comment envisagez-vous l'accès à la santé pour tous ? Plus précisément, considérant la crise que vivent les services d'urgence à l'hôpital, comptez-vous développer les maisons de santé et centres de maisons médicales de garde pour accueillir et prendre en charge tous les publics ?

L'affaiblissement de nos hôpitaux publics nécessite le développement de maisons de santé, plus légères, et de partenariats avec les cliniques privées qui maillent Paris.

La Ville de Paris doit également travailler davantage sur le volet de la prévention, afin d'éviter les maladies cardiovasculaires, le diabète, le cancer, les maladies dégénératives... Cela passera notamment par l'attribution de créneaux dédiés pour les seniors ainsi que d'un soutien politique fort aux politiques et initiatives qui favorisent le lien intergénérationnel.

5) Concernant les services publics, prenez-vous l'engagement de défendre la proposition systématique d'accompagnement humain lors de procédures dématérialisées pour vos services publics comme ceux relevant de l'Etat ?

Évidemment ! Mais parfois un échange avec un agent peut prendre moins de temps pour résoudre un dossier qu'un accompagnement devant un écran.

Assurer la place de Paris à l'International

1) Comment envisagez-vous vos relations avec les autres autorités organisatrices dans le cadre de la mise en œuvre du Grand Paris ?

Le Grand Paris institutionnel est pour le moment un grand inachevé ! Je remettrai la concertation au cœur des relations avec les communes voisines, sur des politiques qui ne peuvent pas s'envisager pour Paris seul, et encore moins sur un bout de table.

2) Que comptez-vous défendre durant toute la période d'organisation des JO et Jeux Paralympiques ?

Je pense que les Jeux Olympiques et Paralympiques sont une formidable opportunité pour la France, pour Paris, et pour les territoires qui vont les accueillir. C'est plus de 200 pays qui viendront à nous, c'est un enjeu majeur pour la France. Je suis clairement très motivée à l'idée

de préparer Paris pour cette échéance, en assurant le travail de fond indispensable qui nous permettra de concilier les exigences de cette immense organisation avec la vie quotidienne des riverains des lieux de compétition. Ce sera aussi pour nos commerçants, hôteliers, restaurateurs de mettre en valeur notre qualité d'accueil comme nos produits made in France.

3) Comment comptez-vous répondre à la concurrence économique menée par les autres mégapoles ?

Mon rôle en tant que Maire de Paris sera d'abord de favoriser l'innovation et le développement économique en liaison avec Léa région dont c'est la compétence. Les autorités publiques ont sabordé nombre de projets à vouloir imposer leur vue et tout faire eux-mêmes.

Ce que je veux, c'est attirer et libérer les talents, pour créer un écosystème favorable à la création et à l'innovation. En mettant toute mon énergie dans l'amélioration des conditions de vie et dans l'attractivité, je permettrai à ceux qui font l'économie de rendre notre capitale, forte de ses atouts, la place qui doit être la sienne dans la compétition internationale.

4) Quels projets porterez-vous pour faire rayonner Paris comme place de défense des droits et libertés fondamentales à l'international ?

Il faut d'abord montrer l'exemple dans le fonctionnement de la Ville de Paris. Une commune n'a pas vocation à faire le travail d'une cour de justice internationale ! Soyons exemplaires dans l'exercice de nos compétences, le rayonnement viendra avec. Défendons mieux nos concitoyens et d'abord les femmes, la sécurité des personnes c'est ce qui manque le plus à travers le monde, soyons sur ce sujet exemplaire pour tous.